



PRÉSIDENCE
DE LA RÉPUBLIQUE
DU SÉNÉGAL

COMMUNIQUÉ

du Conseil des Ministres N°37

MERCREDI 5 NOVEMBRE 2025



Le Conseil des Ministres s'est tenu le mercredi 05 novembre 2025, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE, Président de la République.

AU TITRE DE LA COMMUNICATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le Chef de l'Etat a fait une communication portant sur les points suivants :

PRÉPARATION DES JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE DAKAR 2026

Le Président de la République a débuté sa communication avec les préparatifs des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ), Dakar 2026, qui se tiendront au Sénégal du 31 octobre au 13 novembre 2026. Il a annoncé avoir présidé le 31 octobre 2025, la cérémonie de présentation de la mascotte officielle « AYO » et effectué le 02 novembre 2025, une visite d'inspection de l'état d'avancement des chantiers concernant les sites d'hébergement et les édifices sportifs devant accueillir les athlètes et autres participants. Dans ce cadre, il demande au Gouvernement, au Comité d'Organisation des JOJ, aux structures publiques et sociétés privées concernées, de prendre les dispositions préventives et mesures idoines, en vue de réaliser toutes les infrastructures à réceptionner, dans les délais et conditions les meilleures en termes de qualité, de sécurité et de durabilité.

Indiquant au Gouvernement que les JOJ Dakar 2026 constituent une vitrine unique pour le Sénégal, le Président de la République demande d'accentuer la mise en opération systématique des dispositifs relatifs à la sécurisation des manifestations et à l'amélioration des systèmes de desserte des lieux d'hébergement et de compétition. Il insiste, en outre, sur l'importance de valoriser davantage le patrimoine culturel et artisanal ainsi que le potentiel touristique du pays et de mobiliser toutes les forces vives de la Nation autour du succès de cet événement sportif, qui projette le Sénégal au cœur de l'actualité sportive, culturelle et touristique internationale.

RENFORCEMENT ET DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Rappelant que la lutte contre la pauvreté, les vulnérabilités, les inégalités et l'exclusion sociale, ainsi que l'engagement volontaire envers la communauté demeurent des priorités du Gouvernement, le Chef de l'Etat demande de renforcer l'économie sociale et solidaire



et le développement communautaire, en vue de mobiliser davantage le savoir-faire, les capacités techniques, organisationnelles et financières des acteurs locaux et de leurs regroupements. A cet effet, il instruit les membres du Gouvernement d'accélérer la mise en œuvre des programmes et projets sectoriels de vulgarisation de l'approche coopérative sur l'étendue du territoire national, d'évaluer l'état d'application des dispositifs incitatifs de la loi d'orientation relative à l'économie sociale et solidaire et d'élaborer puis de mettre en œuvre la Stratégie nationale d'encouragement à la Responsabilité sociale d'Entreprise (RSE), afin d'améliorer son impact sur le progrès social et le bien-être des populations. Dans cette optique, le Président de la République exhorte le Gouvernement à faire de l'année 2026, une année de promotion de l'emploi et de l'économie sociale et solidaire.

AUTOSUFFISANCE EN RIZ ET AMÉLIORATION DES SYSTÈMES DE TRANSFORMATION ET DE COMMERCIALISATION DE LA PRODUCTION RIZICOLE NATIONALE

Le Chef de l'Etat rappelle au Gouvernement l'urgence de renforcer les efforts financiers significatifs consentis en vue de l'expansion des aménagements hydroagricoles, d'améliorer les rendements agricoles et de soutenir les riziculteurs à travers la mise en place efficace des intrants, des matériels agricoles et la maîtrise des coûts de l'énergie. Il instruit les Ministres de l'Industrie et du Commerce et de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage d'engager des concertations urgentes, avec les professionnels de la filière, afin de trouver les voies et moyens d'une transformation adéquate et d'une commercialisation rapide du riz local à travers des circuits de distribution maîtrisés.

Soulignant la nécessité d'une régulation optimale des prix du riz local, soutenue par une labellisation renforcée de la filière et le renforcement durable du programme national d'autosuffisance en riz, dans la dynamique d'accélération de notre souveraineté alimentaire, le Président de la République engage le Gouvernement, sur la base d'un patriotisme économique, à développer une stratégie de valorisation et de promotion de la consommation du riz local.

AGENDA DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le Chef de l'Etat a informé le Conseil qu'il a présidé, le lundi 03 novembre 2025, la cérémonie d'ouverture de la dix-neuvième (19ème) Assemblée générale de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et de la cinquième (5ème) édition de la Francophonie scientifique. Il a également présidé le mardi 04 novembre 2025, la cérémonie d'ouverture de la huitième (8ème) édition du Salon international des Mines du Sénégal «SIM SENEGAL 2025». Il annonce, en outre, qu'il présidera, le lundi 10 novembre 2025, la Journée des Forces Armées sur le thème « les Forces armées, partenaires des JOJ Dakar 2026 ».



AU TITRE DE LA COMMUNICATION DU PREMIER MINISTRE

Monsieur le Premier Ministre a, tout d'abord, indiqué la démarche de rupture entreprise par le Gouvernement, dans la mise en œuvre des politiques publiques majeures, pour mieux satisfaire les attentes des populations dans des domaines cruciaux de leur vie quotidienne. Il a souligné les progrès enregistrés en matière d'approvisionnement en eau potable, notamment la finalisation des études des autoroutes de l'eau et le lancement des travaux prévus en 2026, pour un approvisionnement en eau des centres urbains du triangle Dakar, Mbour, Thiès, de Touba ainsi que de vingt-huit (28) localités traversées, notamment au profit des populations riveraines du Lac de Guiers.

Dans le domaine de l'éducation, il s'est appesanti sur certains points comme la gestion des examens et concours, la carrière des enseignants, la résorption du déficit en personnel enseignant, le renforcement de capacités du personnel et la gouvernance du secteur avec des innovations alignées sur l'Agenda national de Transformation Sénégal 2050. Il a mis en exergue la digitalisation du processus des examens du CFEE et du BFEM, la promotion de l'alphabétisation et des langues nationales, le renforcement du dialogue social avec comme impacts l'amélioration de la situation administrative et financière des enseignants ainsi que l'apaisement du climat social. Il a également rappelé la validation du plan quinquennal de recrutement pour la résorption du déficit en personnel enseignant et du plan de recrutement spécial.

Le Premier Ministre est aussi revenu sur certaines innovations du secteur comme l'introduction de l'anglais au préscolaire et à l'élémentaire, l'ouverture des Lycées Nation-Armée pour la Qualité et l'Équité (Lynaqe) de Sédhiou et Kaffrine, la Nouvelle Initiative pour la Transformation Humaniste de l'Éducation (NITHÉ), le Programme d'Urgence de Résorption des Abris provisoires persistants (PURApp) et la Stratégie nationale des Infrastructures et Équipements scolaires (SNIES 2030).

Dans le domaine sécuritaire, il a fait observer que l'administration territoriale et les Forces de Défense et de Sécurité ont, en vertu de leurs compétences respectives, mené des actions saluaires et obtenu des résultats probants, notamment au cours des opérations de grande envergure réalisées de juillet à octobre 2025, dans le domaine de la sécurité publique, de la sécurité civile, de la sécurité transfrontalière, de la lutte contre la drogue, le vol de bétail, l'orpaillage clandestin, l'exploitation, le dépôt et le transport frauduleux de bois, les encombrements, les occupations anarchiques, la mendicité, les quartiers flottants et l'émigration clandestine.

Les résultats chiffrés qui sont enregistrés portent notamment sur le nombre de personnes contrôlées, les procédures initiées, les arrestations opérées, les départs de pirogues empêchés, les réseaux démantelés, les séjours irréguliers d'étrangers, la mendicité, les opérations d'encombrement et la sécurité routière.

Monsieur le Premier Ministre a clos sa communication en félicitant les Ministres de l'Hydraulique et de l'Assainissement, de l'Éducation nationale et de l'Intérieur et de la Sécurité publique pour le travail abattu et les résultats obtenus, avant d'annoncer qu'il prendra quelques jours de congé à partir de ce jeudi 06 novembre 2025.



AU TITRE DES COMMUNICATIONS DES MINISTRES

Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage a fait une communication sur la campagne agricole 2025-2026.

Monsieur le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement a fait une communication sur le bilan intermédiaire de la gestion des inondations durant l'hivernage 2025.

Madame le Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec les Institutions, Porte-Parole du Gouvernement a fait une communication sur l'ouverture de la session ordinaire unique 2025-2026 et l'examen par l'Assemblée nationale du projet de Loi de Finances initiale (LFI) de l'année 2026.

Marie Rose Khady Fatou FAYE

Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre,

Chargée des Relations avec les Institutions,

Porte-parole du Gouvernement